

nouvelles forces d'appui pour isoler cette force. C'est le sens du difficile et incertain dialogue avec l'opposition non-islamiste qui exige des changements profonds avant de s'intégrer dans le système politique. En Libye, comme ailleurs dans le Maghreb, les dirigeants au pouvoir sont aujourd'hui confrontés au défi de l'islamisme qu'ils doivent relever en démocratisant les institutions tout en sauvegardant les valeurs arabo-islamiques : c'est là tout l'enjeu politique des prochaines années (36).

Moncef DJAZIRI (*)

ANNEXES

I. - Chronologie (**)

Janvier

- 1^{er} Discours radio-télévisé du colonel Kadhafi à l'adresse des CPB : nécessité de réaliser le développement économique et l'auto-suffisance.
- 2 M. Hédi Bacouche, Premier ministre tunisien, reçoit le Secrétaire-adjoint du Bureau libyen des relations extérieures (vice-ministre des affaires étrangères).
- 3 Visite officielle en Libye de B. Campaoré, président du Burkina-Fasso.
- 3 Début de la visite en Libye d'une délégation de l'Assemblée Populaire Nationale Algérienne.
- 4 Interview du colonel Kadhafi à «*al-Safir*» il y évoque la politique libyenne en Afrique et en particulier au Tchad et y critique Yasser Arafat.
- 4 Visite officielle en Libye du Premier ministre maltais.
- 4 Intervention de Kadhafi à l'assemblée du CPB de Sidi Khalifa (Tripoli).
Thème abordé : le fonctionnement des institutions politiques jamahiriennes.
- 7 Le colonel Kadhafi aux «masses arabes en Palestine» (à la «radio des comités révolutionnaires»), il les exhorte à lutter «par tous les moyens contre Israël». De son côté, le commandant Abdessalam Jalloud préside un rassemblement de solidarité avec les Palestiniens à Tripoli, en présence des représentants de syndicats internationaux.
- 9 Le colonel Kadhafi prononce le discours d'ouverture du congrès des partis arabes au pouvoir, réuni à Tripoli (Syrie, Algérie, Tunisie, Maroc, Soudan, Mauritanie, Yémen du Nord et du Sud) : unité arabe et libération de la Palestine.
- 10 Le colonel Kadhafi rencontre des étudiants et des étudiantes à al-Aziziya.
- 11 Visite officielle en Libye de M. al-Mirghani, membre du Conseil de souveraineté du Soudan.

(36) Voir notre communication au XIV^e congrès mondial de science politique, *Islam et démocratie, étude comparative dans les systèmes politiques arabes*, (Algérie, Libye, Tunisie), Washington, septembre 1988, 22 p.

(*) Institut de science politique de l'Université de Lausanne.

(**) Etablie par M. DJAZIRI et revue par T. MONASTIRLI.

- 15 Le colonel Kadhafi demande à l'ONU une «révision du concept de crime contre l'humanité», afin, dit-il, de «pouvoir sanctionner les crimes israéliens en territoires occupés».
- 17 Visites officielles en Libye du chef d'Etat ougandais Y. Museveni, et du ministre nord-coréen du commerce extérieur.
- 18 Le colonel Kadhafi intervient lors de la réunion du CPB du quartier al-Andalous (Tripoli).
- 20 Une délégation militaire libyenne négocie à Brasilia l'acquisition de matériel militaire en échange de pétrole.
- 24 Assassinat du Chargé d'affaires libyen à Lagos; Tripoli accuse N'Djamena d'avoir fomenté l'attentat.
- 24 Message de Gorbatchev au colonel Kadhafi.
- 26 Entretiens à Alger entre les ministres des finances d'Algérie et de Libye; signature d'un accord de coopération bancaire, fiscale et douanière: décision de créer une banque mixte (cf. Liste des accords).
- 28 Signature entre l'Algérie et la Libye d'un accord de coopération sanitaire (cf. Liste des accords).
- 30 Le colonel Kadhafi prononce le discours d'ouverture de la 1^{re} conférence internationale des «Indiens rouges» des Etats-Unis, du Canada, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. Il préconise le partage de l'Amérique du Nord en trois Etats: indien, noir et blanc.
- 31 Tripoli dénonce un «plan hostile» américano-égyptien visant les intérêts et la souveraineté libyens.

Février

- 3 Selon l'agence JANA, la Libye demande aux «Arabes» de rompre les relations avec les Etats-Unis après le veto américain au Conseil de sécurité au sujet des territoires occupés.
- 3 Selon l'hebdomadaire «*Jame's Defense weekly*», Tripoli propose de participer au financement de la fabrication de missiles brésiliens; le 4.2.1988, démenti de l'entreprise brésilienne Engesa.
- 4-6 Visite officielle du colonel Kadhafi à Tunis. Discours de Kadhafi: il y réaffirme sa volonté de tout mettre en œuvre pour l'unification de la nation arabe; annonce également la suppression des visas obligatoires; se prononce pour la réactivation des commissions mixtes et la mise en exécution du jugement de La Haye sur la délimitation du plateau continental; il réaffirme sa détermination pour l'unification du Maghreb.
- 6 Le colonel Kadhafi en visite en Algérie.
- 6 Interview de Kadhafi au *Washington Post* et au *Newsweek* à Annaba (Algérie): «je suis disposé à établir des relations nouvelles avec les Etats-Unis sur la base de non-intervention mutuelle dans les affaires des autres et ce dès la fin de la présidence Reagan». Il réaffirme, néanmoins, sa détermination à aider l'IRA contre la Grande-Bretagne.
- 8 Sommet de Sakiet-Sidi Youssef, dit «sommet tripartite sur le Maghreb» réunissant les trois chefs d'Etat d'Algérie, de Libye et de Tunisie. Le même jour, le colonel Kadhafi accorde une interview au «*Washington Post*»: le terrorisme disparaîtra si les Etats-Unis cessent de soutenir la violence dans d'autres pays.
- 8 Visite officielle en Libye du ministre afghan des Affaires étrangères.
- 11 Le colonel Kadhafi approuve les retraits des forces soviétiques d'Afghanistan.
- 12 Message du président Ortega du Nicaragua au colonel Kadhafi, dans lequel il exprime sa reconnaissance pour l'aide fournie à son pays.

- 13 Intervention du colonel Kadhafi lors de la réunion ordinaire du congrès populaire de municipalité à Tripoli, il y explique le fonctionnement des congrès populaires et rappelle les différences entre congrès de base et de municipalités.
- 14 Le Secrétaire libyen aux Relations extérieures en voyage officiel au Pakistan; entretiens concernant les relations bilatérales et accord de coopération.
- 17 Visite officielle en Libye du ministre nord-coréen du commerce extérieur.
- 20 Arrestation à Dakar de deux ressortissants libyens venant de Cotonou et porteurs d'armes et d'engins explosifs.
- 21-24 Visite officielle à Tripoli de M. Zitouni, ministre algérien des industries légères; accord de coopération, création d'une société mixte de développement industriel. (cf. Liste des accords).

Mars

- 1^{er} Atterrissage en catastrophe en Egypte de quatre Mig-23 libyens.
- 2 A l'occasion du 11^e anniversaire de la proclamation de la «Jamahiriya», le colonel Kadhafi prononce un discours devant le CGP réuni en session ordinaire à Ras-Lanouf (Syrie), il y proclame que la Libye doit être le pays des droits de l'homme et des libertés : «liberté de travail, de déplacement à l'intérieur et à l'extérieur» il annonce l'abolition des tribunaux d'exception, l'amnistie de 400 prisonniers politiques, la démolition de la prison de Tripoli, l'abolition des visas d'entrée pour les «Arabes»; il invite Amnesty International de venir enquêter sur les droits de l'homme en Libye.
- 3 Au volant d'un bulldozer, le colonel Kadhafi démolit une prison à Tripoli et libère 400 détenus libyens.
- 2-10 Session ordinaire du CGP à Ras-Lanouf (Syrie) : le colonel Kadhafi réaffirme la souveraineté de son pays sur le golfe de Syrte; invite les «Arabes» qui fuient l'injustice ainsi que ceux qui souffrent du racisme en France, ainsi que tous les «Arabes» à entrer librement en Libye.
- 5 Médiation saoudienne entre la Libye et l'Egypte.
- 7 130 étrangers de toutes nationalités sont libérés (cette mesure ne concerne que ceux qui ne sont pas accusés de complot contre l'Etat).
- 9 Lors d'une intervention devant le CGP à Ras-Lanouf, le colonel Kadhafi annonce la suppression des tribunaux d'exception et la création de tribunaux du peuple; propose de supprimer la peine de mort et de lui substituer la prison à vie.
- 9 Les quatre Mig 23 sont de retour à Tripoli ainsi que cinq militaires retenus depuis la défection de mars 1987 des pilotes d'un C-30 Hercules de l'armée libyenne.
- 10 Après les médiations saoudiennes et soudanaises, la Libye et l'Egypte mettent fin à la «guerre des ondes» : fermeture de la «Voix du peuple libyen», radio des opposants libyens au Caire et de la «Voix de l'Egypte libre» en Libye.
- 10 Le CGP décide la création de trois secrétariats populaires (ministères) : secrétariat pour les ressources maritimes, pour la formation professionnelle, pour la «mobilisation des masses et l'orientation révolutionnaire» (cf. Documents).
- 12 Le colonel Kadhafi remet les passeports qui étaient confisqués à leurs propriétaires et déchire la liste des citoyens interdits de voyage à l'étranger.
- 13 Visite officielle à Tripoli du président du Conseil de souveraineté du Soudan M. al-Mirghani.
- 14 Visite à Tripoli du vice-ministre soviétique de la Défense et commandant en chef de la flotte, l'amiral Tchernavine.
- 19 Visite du commandant Abdesselam Jalloud à Alger.

- 19 Le chef de la diplomatie libyenne M. Azouz al-Talhi reçoit la délégation mixte Ligue des Etats Arabes-OLP; il examine avec elle les moyens d'appuyer le soulèvement palestinien dans les territoires occupés.
- 20 Visite du commandant Abdesselam Jalloud en Tunisie pour assister au 32^e anniversaire de l'indépendance tunisienne.
- 21 Accords entre la Libye et l'Algérie pour l'exploitation de 3,5 milliards de m³/an de gaz naturel algérien à exporter en Libye, et pour la construction d'une usine algéro-libyenne de fabrication d'aluminium située à Zouarâ.
- 22 Accord-cadre algéro-libyen pour l'étude de la réalisation d'un gazoduc alimentant le sud tunisien et la Libye.
- 23 Le colonel Kadhafi accorde une interview à la revue «*al-⁵Arab*» il y explique les nouvelles orientations démocratiques en Libye et appelle les «Arabes» du monde entier à venir travailler en Libye.
- 27 Visite officielle de M. Tajeddine, membre du Conseil de souveraineté du Soudan.
- 28 Le colonel Kadhafi annonce la réouverture de la frontière entre la Libye et l'Egypte; mais réaffirme son hostilité à toute reprise des relations diplomatiques et à une réintégration de l'Egypte à la Ligue des Etats-Arabes. Il réaffirme son opposition à la peine de mort.
- 30 Visite officielle à Tripoli de trois ministres tunisiens : Ben M'barek, ministre de l'Economie, T. Cheikhrouhou, ministre des Affaires sociales et M. Ghanouchi, ministre du Plan.

Avril

- 2 Interview du colonel Kadhafi à la revue arabe «*al-Tadhâmun*», (solidarité) : s'agissant des nouvelles options de «libéralisation», il rappelle qu'il «n'y a pas de place pour des journaux réactionnaires»; en revanche, il est possible d'ouvrir des lieux de spectacle, des théâtres, des cinémas, etc.
- 4 Le colonel Kadhafi prononce un discours à l'ouverture de la 3^e session de la Commission mixte tuniso-libyenne (après une interruption de cinq ans). A cette occasion, il esquisse une nouvelle conception de l'unité : unité politique et militaire, mais diversité administrative; cite l'exemple des USA où des Etats fédéraux ont un même système politique fédérale, une même armée, jouissent de larges autonomies administratives. En présence du Premier ministre tunisien, H. Baccouche, la commission décide de relancer les échanges commerciaux entre les deux pays ainsi que des projets de sociétés communes; préférence sera donnée aux travailleurs tunisiens lors du recrutement par la Libye de travailleurs étrangers.
- 6 Un diplomate libyen à l'ONU décide de passer dans l'opposition et accuse le colonel Kadhafi d'intervenir partout dans le monde. La Libye rejette ces accusations.
- 6 Kadhafi, en présence du ministre tunisien des Affaires étrangères, Mahmoud Mestiri et Habib Ammar, ministre de l'Intérieur, et au volant d'un bulldozer, démolit le poste frontière de Ras al-Jadir; rappelle en même temps que l'abolition des frontières n'est pas synonyme du non-respect de celles-ci ou de négation de la souveraineté des Etats.
- 12-13 Création d'une société mixte algéro-libyenne de production audio-visuelle.
- 13 Discours du colonel Kadhafi à la séance d'ouverture d'une «conférence internationale pour la définition du terrorisme et ses différentes formes». A cette occasion, il critique l'intervention libyenne au Tchad la qualifiant d'une «forme de terrorisme».
- 10 Visite officielle à Tripoli de Yasser Arafat.

- 23 Télégramme du colonel Kadhafi au président du Zimbabwe, Robert Mugabe, le félicitant d'avoir libéré des prisonniers dans son pays; rappelle que lui-même avait également libéré 400 prisonniers.
- 29 Interview de Kadhafi à la TV yougoslave : il maintient sa décision d'abolir les frontières avec l'Égypte et rappelle son désir de paix avec le Tchad en échange de la reconnaissance par ce pays de la souveraineté libyenne sur Aouzou.
- 29 La Libye dénonce les accusations de M. B. Pons, ministre français des DOM-TOM concernant l'implication de la Libye dans des troubles en Nouvelle-Calédonie.
- 30 Conférence de presse du colonel Kadhafi devant les radios et TV des pays arabes. Il déclare que les gouvernements et les parlements sont une «tricherie»; appelle les intellectuels libyens à retourner dans leur pays ainsi que tous les opposants arabes dans le monde à venir en Libye; annonce qu'il est opposé à la peine de mort ainsi qu'à la prison à vie; dit qu'il est prêt à accepter des journaux libres non financés par l'étranger; refuse les partis politiques et parle des droits de l'homme.

Mai

- 1^{er} Comme tous les ans, à l'occasion du 1^{er} mai, le colonel Kadhafi appelle à «l'abolition du salariat dans le monde». La vraie «fête des travailleurs», dit-il, c'est la date du 1.9.1978 où les salariés libyens ont acquis la maîtrise des entreprises.
- 2 Lors d'une déclaration radio-télévisée à la veille de la session extraordinaire des CPB, réunis pour débattre du projet de «Charte verte des droits de l'homme en Jamahiriya», le colonel Kadhafi rappelle son opposition à la peine de mort, dit être conscient de l'impopularité de cette position et affirme que la peine de mort n'est pas conforme au Coran; appelle au respect de la propriété privée dans la mesure où elle est conciliable avec l'intérêt général; condamne toute occupation de logement par la violence.
- 3 Réunion du colonel Kadhafi avec des prisonniers politiques libérés le 3 mars, parmi lesquels un des acteurs du coup d'Etat du 1^{er} septembre 1969, Ahmed Moussa. A l'occasion de cette rencontre, transmise par la TV, Kadhafi fait l'historique du coup d'Etat, en donne une interprétation personnelle, passant sous silence le nom de tous les autres membres du CCR. Pour la première fois, il annonce que des membres des comités révolutionnaires ont été jugés par le tribunal révolutionnaire et condamnés à mort, car ils avaient outrepassés leurs fonctions. Il redéfinit le rôle des comités révolutionnaires.
- 9 Le colonel Kadhafi rappelle qu'il est contre la peine de mort, mais admet que le Coran la légitime.
- 22 Rencontre de travail entre le colonel Kadhafi et le Président de la République tunisienne M. Ben Ali à Jerba : établissement de la libre circulation des personnes et des marchandises; accord pour une exploitation commune des richesses du plateau continental.
- 25 Discours du colonel Kadhafi à l'occasion de la «Journée pour l'Afrique», il annonce le rétablissement des relations diplomatiques avec le Kenya, le Liberia, le Zaïre, l'Ile Maurice, le Gabon, le Sénégal, la Gambi, la Côte d'Ivoire.
- 28-30 Visite du Premier ministre turc à Tripoli et réunion de la commission mixte; protocole de coopération économique.
- 31 Selon l'AFP, M. Ahmed Al-Houdheiri, secrétaire du Bureau populaire libyen à Paris (ambassadeur) a formulé l'espoir que la décision du colonel Kadhafi de reconnaître le régime tchadien aidera à l'établissement de nouvelles relations équilibrées avec ce pays. Il a, par ailleurs, estimé que désormais les

«deux pays pourront, par le biais du dialogue constructif, renouer leur coopération fructueuse et contribuer au maintien de la paix dans le bassin méditerranéen».

Juin

- 1^{er} Accord de coopération pétrolier entre l'Algérie et la Libye pour le développement de la plateforme de Ras-Lanuf.
- 6-15 Session extraordinaire du CGP à al-Beydha; adoption de la «*Charte verte de la liberté et des droits de l'homme en Libye*» (cf. Annexes); condamnation du racisme et du terrorisme, affirmation de la nécessité de la défense de la liberté dans le monde et de l'aide aux «opprimés» par la lutte contre l'injustice; demande la suppression des armes atomiques et chimiques. Le CGP proclame le colonel Kadhafi «**grand libérateur**»; annonce l'affiliation prochaine de la Libye à Amnesty International.
- 6-15 Mission d'information en Libye de trois délégués d'Amnesty.
- 9 Déclaration du colonel Kadhafi à la radio du Soudan, il y évoque le projet d'unité maghrébine et parle de la stratégie unitaire régionale.
- 10 Déclaration du colonel Kadhafi à la séance de clôture du sommet arabe extraordinaire d'Alger, il y fait plusieurs propositions en vue d'une union arabe : projet de création d'une Fédération arabe, d'une force militaire unifiée, d'une organisation économique, d'un conseil des présidents et d'un conseil exécutif des ministres.
- 10 Sommet des pays du Maghreb à Zeralda. Kadhafi y représente la Libye.
- 12 Discours du colonel Kadhafi devant le CGP où il reconnaît que le «peuple» a refusé sa proposition d'abolir la peine de mort : annonce qu'il continuera à lutter pour cet objectif.
- 13 Conférence organisée à Benghazi par le Congrès du peuple arabe sur la situation dans les territoires occupés.
- 18 Visite à Tripoli de U. Poliakov, directeur du département Proche-Orient au ministère soviétique des Affaires étrangères.
- 19 Convention algéro-libyenne créant une banque mixte.
- 21 L'ambassadeur de Tunisie en Libye présente ses lettres de créance.
- 25 Le colonel Kadhafi adresse un télégramme à tous les chefs d'Etat arabes leur demandant de revoir leurs relations avec les Etats-Unis, en raison de la question palestinienne.
- 27-29 Le commandant Abdesselam Jalloud, à Alger pour participer aux travaux de la commission mixte algéro-libyenne; entretien avec le président Chadli et communiqué commun parlant d'un «projet d'union algéro-libyen qui sera soumis à référendum aux deux peuples en septembre 1988». Ce projet prévoit la libre circulation des personnes et des biens, une harmonisation législative et la création d'une ligne maritime.
- 28 Le colonel Kadhafi a reçu le Mufti de Jérusalem, le Cheikh Saadeddine Al-Alami.
- 30 L'ambassadeur de Libye en Tunisie présente ses lettres de créance.
- 30 Amnesty International s'est félicitée des dernières initiatives prises en Libye pour améliorer la situation des droits de l'homme et notamment de l'engagement du colonel Kadhafi à abolir la peine capitale et à commuer toutes les condamnations à mort prononcées dans son pays en détention. Amnesty International réclame la mise en liberté «immédiate et inconditionnelle» des prisonniers politiques encore privés de liberté.

Juillet

- 3 Visite à Tripoli du Premier ministre roumain N. Ibanescu; signature d'accords de coopération dans les domaines de l'économie, de la culture, du tourisme et de la santé.
- 5 Echec de la médiation libyenne pour trouver une solution aux affrontements inter-palestiniens à Beyrouth.
- 7-8 Rencontre à Libreville entre les ministres libyen et tchadien des Affaires étrangères sous les auspices du comité *ad hoc* de l'OUA chargé du différend tchado-libyen; début des discussions sur la normalisation des relations et sur la sécurité aux frontières communes.
- 8 Le Tchad accuse la Libye d'avoir survolé illégalement son territoire; démenti libyen.
- 10-14 Visite à Tripoli du ministre ghanéen des Finances : reprise des livraisons du pétrole libyen, accords de commerce et de main-d'œuvre.
- 11 Visite à Tripoli du Premier ministre tunisien H. Baccouche et du ministre de l'Intérieur H. Ammar : application des résolutions du sommet maghrébin du 10.6.1988.
- 14-16 Le Secrétaire d'Etat américain G. Schultz évoque, lors de sa visite à Pékin, les ventes d'armes chinoises en Moyen-Orient (Iran et Arabie Saoudite) ainsi que les missiles proposés à la Syrie et à la Libye.
- 15 Visite à Tripoli des ministres algériens de l'Energie, des Transports, du Commerce, des Industries légères et lourdes.
- 17 Visite à Tripoli du ministre somalien des Affaires étrangères : projet de coopération.
- 17-20 Réunion de la commission mixte algéro-libyenne à Tripoli : accords sur la sécurité et la circulation des personnes (passages des frontières avec la carte d'identité nationale). Entretien du ministre algérien de l'Habitat et accord pour la construction par l'Algérie d'une université à Sebha.
- 18 Déclaration du colonel Kadhafi à JANA relative à la proposition du président irakien Sadam Hussein pour mettre fin à la guerre irako-iranienne.
- 20 Conformément à l'appel qu'il a lancé le 1^{er} mai pour l'abolition du salariat, le colonel Kadhafi annonce le transfert de 141 entreprises libyennes à leurs salariés.
- 25 Action arabe de protestation contre les manœuvres conjointes israëlo-américaines en Israël, demandée par Kadhafi. Télégramme aux chefs d'Etat arabes leur demandant de revoir leurs positions à l'égard des Etats-Unis.

Août

- 1^{er} Le colonel Kadhafi, «guide de la révolution», rencontre les membres du Comité populaire général pour l'Enseignement et la Recherche scientifique. Il leur demande des explications concernant les mauvais résultats au secondaire (10 % de réussite).
- 5-7 Visite à Tripoli du président tunisien Ben Ali accompagné de plusieurs ministres (Affaires étrangères, Plan, Agriculture, Affaires sociales); examen du problème tchadien et des possibilités de coopération. Communiqué commun sur le développement de la complémentarité; signature d'accords sur la circulation et le travail des personnes, règlement du litige du plateau continental.
- 6 Discours de réception du colonel Kadhafi en l'honneur du président Ben Ali dans lequel il critique les Etats-Unis et remercie la Tunisie pour avoir accueilli les Palestiniens. Il déclare la neutralité de son pays dans le conflit

- interne tchadien (différend Habré-Goukouni) et se déclare prêt à ouvrir une ambassade à N'Djamena.
- 7-8 Rencontre à Libreville entre les ministres libyen et tchadien des Affaires étrangères sous les auspices du comité *ad hoc* de l'OUA (présidé par le Gabon) chargé du différend tchado-libyen. Début de discussion sur la nécessité aux frontières communes.
- 8 Le Tchad accuse la Libye d'avoir survolé illégalement son territoire; démenti libyen.
- 11 Interview du colonel Kadhafi à radio Monte-Carlo : il réitère son soutien à la cause palestinienne; demande aux Palestiniens dans les territoires occupés de former des CPB et des comités populaires; s'engage à payer les salaires des Palestiniens après l'annonce faite par le gouvernement jordanien de ne plus les prendre en charge.
- 13 M. F. Charnana, Secrétaire du comité populaire à l'Economie et au Commerce, assiste à Nouakchott à la réunion de la commission mixte libyomauritanienne; rencontre avec le colonel Ould Taya, le chef d'Etat mauritanien.
- 14 Visite à Tripoli du ministre iranien des Affaires étrangères.
- 15 La Libye soumet aux pays arabes un projet «d'union arabe» prévoyant la construction d'organes politiques collégiaux et la mise en commun des ressources.
- 19 Le colonel Kadhafi transmet un message au Président togolais exposant la nouvelle politique libyenne de neutralité dans les affaires intérieures au Tchad. Le même jour, envoi d'un émissaire libyen auprès du général Eyadema pour lui exposer la position de son pays sur le problème tchadien.
- 20 Concernant le projet unitaire algéro-libyen, le président Chadli a fait diffuser une circulaire appelant à un débat sur le processus unitaire algéro-libyen.
- 28 A Belfast, l'administration britannique affirme que quatre cargaisons d'armes libyennes sont parvenues à l'IRA (Armée républicaine irlandaise) depuis 1985, notamment des missiles SAM 7.
- 28-29 Visite à Tripoli du ministre algérien des Transports.
- 29 L'ambassadeur de Libye à Paris déclare que son pays «ne peut accepter les assassinats et les autres violences commises par l'IRA».
- 29 Le colonel Kadhafi prononce un discours annonçant l'effacement des comités révolutionnaires.
- 29 Discours de Kadhafi, il y annonce la redéfinition du rôle des Comités révolutionnaires.
- 31 Devant l'Académie militaire, le colonel Kadhafi annonce la dissolution de l'armée régulière et de la police et la proclamation du peuple en armes sous le commandement des comités de défense populaire.

Septembre

- 1^{er} A l'occasion du 19^e anniversaire de la «révolution libyenne», Kadhafi prononce un discours dans lequel il annonce la dissolution des sociétés publiques d'import-export, la condamnation du système économique basé sur le dollar et la nécessité de lui substituer le «troc».
- 5 Inauguration par Kadhafi et le Président Chadli des installations *off-shore* d'al-Buri (nord de Tripoli); annonce d'une future exploitation en commun de la zone *off-shore* contestée auparavant.
- 5 La Libye décide de retirer de l'ALESCO (Organisation arabe de l'Education, de la Culture et des Sciences) après la décision prise de réintégrer l'Egypte au sein de Conseil exécutif de cette organisation.

- 7 Concernant l'abolition du salariat, la Société générale des industries du cuir distribue des parts du capital aux salariés, conformément à la thèse «associés, non pas salariés» (JANA).
- 8 La Libye annonce qu'elle prend les dispositions nécessaires pour faciliter le retour des prisonniers de guerre tchadiens dans leurs familles.
- 10-12 Le directeur général de l'UNESCO, Frédéric Mayor inaugure à Tripoli le musée national libyen et signe un accord en matière de communication.
- 13 Don libyen de 300 millions de francs CFA au Niger pour lutter contre la sécheresse.
- 14-15 Visite à Tripoli du Premier ministre yougoslave, M. Milosavljevic : coopération économique.
- 15-16 Selon le quotidien *Mainichi Shimbun* (Japon), la Libye serait sur le point de produire des armes chimiques à partir du matériel importé du Japon; confirmation de cette information par le porte-parole du Département d'Etat américain (démenti libyen, le 16.9.1988).
- 18 Visite à Tunis du commandant Jalloud.
- 22 Début officiel de l'opération de rapatriement des prisonniers tchadiens, menée sous l'égide de l'OUA; à Tripoli, la Libye remet 2 000 prisonniers aux représentants de l'OUA.
- 29-30 Entretiens à Sfax (Tunisie) entre Khouildi al-Hamidi, membre historique du CCR et conseiller spécial de Kadhafi, et M. Belaid, ministre tunisien de l'Industrie et du Commerce : aide libyenne à des projets tunisiens. Il a été décidé l'accueil par la Libye de 10 000 travailleurs tunisiens à partir de novembre 1988.
- 30 La RFA annonce la nomination d'un ambassadeur à Tripoli, poste vacant depuis deux ans à la suite d'une réduction du personnel diplomatique décidée par les pays du CEE à l'encontre de la Libye.

Octobre

- 1^{er} Réunion de la commission algéro-libyenne chargée de suivre des projets décidés par la Grande commission mixte en juin 1988.
- 3 Un communiqué commun tchado-libyen, publié simultanément à Tripoli, N'Djamena et Lomé, annonce la reprise des relations diplomatique entre les deux pays. Le même jour, on annonce le retour de 2 000 prisonniers tchadiens.
- 6 Affaire de l'usine chimique de Rabta : entretien entre les Présidents Reagan et Traoé; préoccupations américaines devant le développement supposé des capacités de production d'armes chimiques de la Libye.
- 17 Visite de Yasser Arafat à Tripoli.
- 20-23 Visite à Tripoli de H. Cheikhaleslam, vice-ministre des Affaires étrangères iranien.
- 21 Visite de J. Azzouz al-Talhi, Secrétaire des Relations extérieures au Liberia; accord de coopération industrielle.
- 22 Visite à Tripoli d'Abdesselam Khaddam, vice-président syrien.
- 23 Reprise des relations diplomatiques avec le Zaïre (suspendues en 1982).
- 26 Selon le Directeur des services secrets américains, la Libye construit «la plus grande usine d'armes chimiques que la CIA ait jamais décelée».
- 26 Discours de Kadhafi : il dément les informations de la CIA concernant la fabrication de gaz toxique et affirme que l'usine de Rabta est destinée à produire des médicaments. Il dénonce la politique américaine visant à «affaiblir la nation arabe, pendant que l'Etat israélien continue à fabriquer des armes atomiques et bactériologiques».
- 28 Visite à Tripoli des ministres iraniens de l'Industrie lourde et de l'Energie.

- 29 Le colonel Kadhafi propose l'élaboration d'un traité de non-agression entre la Libye et l'Italie.
- 30 Visite à Tripoli du ministre nord-coréen de l'Economie.

Novembre

- 3 Discours du colonel Kadhafi sur les nouvelles structures de défense remplaçant l'armée libyenne traditionnelle dissoute en août 1988; création des comités de défense populaire et des régions de défense populaire constituées par l'ensemble des étudiants, paysans et ouvriers ayant reçu un entraînement militaire.
- 4 Reprise des relations diplomatiques avec le Sénégal (rompues en 1980).
- 8-11 Visite à Tripoli du ministre jordanien de la Santé (protocole de coopération).
- 9 Selon *JANA*, onze pêcheurs italiens condamnés à 30 mois de travaux forcés pour «entrée illégale» dans les eaux territoriales libyennes (le 16.8.88) sont graciés.
- 7-8 Réunion quadripartite à Syrte entre le colonel Kadhafi, les présidents Museveni (Ouganda), Rawlings (Ghana) et Campaoré (Burkina-Fasso). L'objet de cette réunion est de promouvoir les relations interafricaines; conclusion d'accords de coopération.
- 13-15 Visite à Tripoli du vice-ministre hongrois des Affaires étrangères.
- 14 Kadhafi décide de confier à chacun des membres historiques restants du CCR la charge des «affaires arabes» dans une région donnée, et ceci afin de permettre à la «direction de la révolution» de poursuivre l'effort unitaire. Ainsi, le commandant Jalloud est chargé du «secteur» Algérie-Syrie; le commandant-en-chef des forces armées, Abou Bakr Younés Jabr est chargé du «secteur» Egypte, Soudan, Liban, Palestine, Yémen; le commandant Mustapha Kharroubi des pays du Golfe, le commandant Khouildi al-Hamidi du «secteur» Tunisie et Maroc.
- 15 Démenti officiel libyen concernant l'usine d'armes chimiques : «L'accusation est un prétexte à une nouvelle agression américaine contre la Libye».
- 16 La Libye reconnaît l'Etat palestinien proclamé à Alger.
- 24 Visite du commandant Jalloud à Rome dans le but de dégeler les relations entre la Libye et l'Italie : discussion sur le règlement du contentieux de la période coloniale et sur la situation internationale, en particulier tout ce qui concerne la création de l'Etat palestinien.
- 25 Communiqué du ministère des Affaires étrangères critiquant le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et l'Egypte.
- 27 Après le refus américain d'accueillir Yasser Arafat à New York, le colonel Kadhafi demande le transfert du siège de l'ONU dans un autre pays.

Décembre

- 4 Le commandant Jalloud en visite au Vatican où il rencontre le Pape Jean Paul II.
- 5 Le commandant Jalloud en visite à Alger.
- 3-6 Voyage du commandant M. Kharroubi (membre du CCR) aux Emirats Arabes Unis, en Irak et au Koweït pour présenter le projet «d'union des pays arabes» proposé par le colonel Kadhafi au sommet d'Alger de juin 1988.
- 6 Visite de Yasser Arafat à Tripoli.
- 19-21 Séjour à Tripoli du Président somalien Siad Barre : conclusion d'un accord de coopération économique.

- 22 Déclaration du président Reagan n'excluant pas l'éventualité d'une action militaire contre l'usine libyenne; le colonel Kadhafi annonce la mise en place d'un «système défensif».
- 25 Visite du commandant Jalloud à Alger : discussion sur le projet d'union, le Grand Maghreb et le problème des Palestiniens.
- 26 Visite à Tripoli du ministre algérien de la Santé : protocole de coopération pharmaceutique et hospitalière.
- 28 Message libyen au Secrétaire général de l'ONU rejetant les accusations américaines et dénonçant les menaces américaines; le Président Reagan proroge pour six mois les sanctions économiques contre la Libye. Le même jour, visite d'Abdesselam Khaddam, vice-président syrien à Tripoli.
- 30 La Libye propose une inspection internationale de l'usine en question; rejet américain; mouvement naval américain vers la Méditerranée.
- 31 Le colonel Kadhafi intervient pour la libération de deux fillettes françaises, Marie-Laure et Virginie Bétille, otages du groupe palestinien Abou Nidal.

II. - Documents (1)

A. - Gouvernement

Composition du Comité populaire général

Cette composition est issue de la 13^e session du CGP (du 2-10/3/88), tenue à Ras-Lanouf (Syrté). Elle comprend quatorze secrétariats (ministères), les onze de la précédente formation et trois nouvelles créations : un secrétariat pour les Ressources maritimes, un deuxième pour la Formation professionnelle et un troisième pour la Mobilisation des masses et l'orientation révolutionnaire.

M. AL-MOUNTASSAR Omar, secr. général du Comité populaire général (premier ministre),

M. AT-TALHI Jadallah Azouz, secr. du Bureau des Relations extérieures (aff. étrangères),

M. CHAKCHOUKI Faouzi, secr. du Comité populaire général à la Fonction publique,

M. CHAMEKHI Moubarak, secr. du Comité populaire général aux Communications et au Transport maritime,

M. IBRAHIM Ahmad Mohamed, secr. du Comité populaire général à l'Enseignement et à la Recherche scientifique.

M. CHARNANA Farhat, secr. du Comité populaire général à l'Economie et au Commerce extérieur (*),

M. FARHAT Mohamed Lotfi, secr. du Comité populaire général au Plan,

M. BEN CHATOUANE Ahmad Fathi, secr. du Comité populaire général à l'Industrie,

M. AZ-ZAYIDI Moustafa Mohamed, secr. du Comité populaire général à la Santé,

M. AL-BOUKHARI Mohamed Al-Madani, secr. du Comité populaire général aux Finances,

M. ABOU-DABBOUS Rajab Miftah, secr. du Comité populaire général à l'Information et aux Affaires culturelles,

M. KAIBA Meftah Mohamed, secr. du Comité populaire général aux Ressources maritimes (**),

M. MAATOUQ Maatouq Mohamed, secr. du Comité populaire général à la Formation professionnelle (**),

(1) Dépouillement, traduction et commentaire par Taoufik MONASTRI.

(*) Extension des attributions, (le Commerce).

(**) Nouvelles créations.

M. CHAIRI Ali, secr. du Comité populaire général à la Mobilisation des masses et l'orientation révolutionnaire (**).

B. - Secrétariat du CGP

Composition du Secrétariat du Congrès général du peuple

M. OMAR Meftah al-Asta, secrétaire du CGP,
 M. ABOU-KHEZAM Ibrahim, secrétaire adjoint,
 M. ECHKAL Omar, secrétaire chargé des congrès populaires,
 M. ACH-CHAHOUIMI Soulaymane Sassi, secrétaire chargé des comités populaires,
 M. HOULJ Bachir, secrétaire chargé des congrès populaires professionnels.
 Source : *J.R.*, (18), 1.6.88 : 650.

C. - Nomination du président et du procureur de la Cour du peuple

M. AS-SAWSAA Abderrazak est nommé président, et M. MEZOUGHJI Abdessalem est nommé procureur général du tribunal populaire.

Source : *J.R.*, (18), 1.6.88 : 655.

D. - Institutions

1. - Ordre du jour de la 14^e session du Congrès général du peuple (2-9 mars 1988)

1. Discours du Guide Mo^cammar Kadhafi sur la réorganisation économique de la société,
2. Discussion du mémorandum sur le «programme révolutionnaire»,
3. Bilan des résolutions et recommandations de la précédente session du CGP,
4. Examen et adoption des budgets de l'exercice 1988,
5. Résolutions générales :
 - a - Les entreprises
 - b - Les organismes de contrôle
6. Problèmes généraux :
 - a - Interpellation des Secrétaires des comités populaires (ministres)
7. Examen des projets de loi :
 - a - un projet de loi relatif à l'organisation des activités économiques privées (la privatisation)
 - b - un projet de loi relatif à la création du tribunal populaire,
 - c - un projet de loi relatif au nouveau cadastre,
 - d - un projet de loi relatif à la révision du statut personnel,
 - e - un projet de loi relatif au service national (service militaire).
8. Examen et adoption des résolutions de politique étrangère,
9. Adoption du projet de loi portant institution de deux sessions ordinaires du CGP par an (jusqu'à cette année il n'y avait qu'une seule session ordinaire)
10. Résolutions générales
 - a - Formation du nouveau Comité populaire général et du nouveau bureau du Secrétariat du CGP,
 - b - Désignation du nouveau gouverneur de la Banque centrale,
 - c - Décision de créer un organisme unique de contrôle (des finances et de l'administration),
 - d - Décision de créer le nouveau tribunal populaire,

e - Désignation de M. Abderrzak SAWSAA, comme président du tribunal populaire et de M. Abdessalem Ali AL-MEZOUGH, comme procureur.

Source : Secrétariat du CGP, *Résolutions et recommandations de la 3^e session des CPB adoptées par le CGP dans sa 1^{re} session* (2-9 mars 1988) [en langue arabe]; Sans éditeur, 96 p.

2. - *La grande charte verte des droits de l'homme de l'ère jamahiriyenne (1) (extraits)*

«Le peuple arabe libyen, réuni en Congrès populaires de base...

... «Sur la base de ce qui précède et des décisions des Congrès populaires nationaux et internationaux, tenus à l'intérieur et à l'extérieur, le peuple arabe libyen, guidé par la célèbre devise de Omar Ibn Al Khattab :

«Depuis quand peut-on asservir des hommes alors que leur mère les a mis au monde libres !»

parole qui fut la première déclaration de la liberté et des droits de l'homme dans l'histoire de l'humanité; **Décide de promulguer la Grande Charte Verte des Droits de l'Homme de l'ère jamahiriyenne**, dont les principes sont les suivants :

1. La démocratie est le pouvoir populaire et non pas l'expression populaire. Les membres de la société jamahiriyenne déclarent que le pouvoir est au peuple. Il l'exerce directement, sans intermédiaire ni représentant au sein des Congrès populaires et des Comités populaires.

2. Les membres de la société jamahiriyenne sacralisent la vie de l'individu et la protègent. Ils interdisent son aliénation. L'emprisonnement ne peut être exercé qu'à l'encontre de celui dont la liberté constitue un danger ou une contamination des autres. La peine a pour objectif, l'assainissement de la société, la protection de ses valeurs humaines et de ses intérêts.

La société jamahiriyenne proscrit toutes atteintes, physiques ou morales à la personne du prisonnier. Elle condamne toutes spéculations et expériences de toutes natures dont il pourrait être le sujet.

La peine est personnelle et subie par l'individu à la suite d'un acte criminel dont elle dépend obligatoirement.

La peine et ce qui en découle, ne peuvent s'étendre aux parents ni aux proches du criminel : *«on ne commet le mal qu'à son propre détriment et nul n'assumera ce qu'il n'a point commis».*

3. Les membres de la société jamahiriyenne sont, en période de paix, libres dans tous leurs déplacements et dans le choix de leur résidence.

4. La citoyenneté dans la société jamahiriyenne est un droit sacré. Nul ne peut en être déchu, ni dessaisi.

5. Les membres de la société jamahiriyenne interdisent l'action clandestine et le recours à la force sous toutes ses formes, au terrorisme et au sabotage...

6. Les membres de la société jamahiriyenne sont libres de constituer des unions, des syndicats et des lignes pour défendre leurs intérêts professionnels.

...

8. Les membres de la société jamahiriyenne sacralisent la vie de l'être humain et la protègent. L'objectif de la société jamahiriyenne est d'abolir la peine capitale...

Le condamné à mort peut requérir un allègement de sa condamnation ou en contrepartie de sa vie, offrir un tribut personnel...

(1) Source : *al-wathîqa al-khadhrâ' al-kubrâ li-huqûq al-insân fi 'asr al-jamâhîr* (La grande charte verte des droits de l'homme de l'ère jamahiriyenne), [document en quatre langues : arabe, français, italien et anglais], Tripoli, Le Centre mondial de recherches et d'études sur le Livre vert, 1989.

9. La société jamahiriyyenne garantit le droit de plaider et l'indépendance de la justice...
10. Les membres de la société jamahiriyyenne se fondent, dans leurs jugements, sur une loi sacrée : la religion ou la coutume, dont les dispositions sont stables, immuables et ne peuvent être substituées.
Ils déclarent que la religion est une croyance absolue en la divinité et une valeur spirituelle sacrée.
Elle est personnelle à chacun et commune à tous. Elle est une relation directe avec le Créateur, sans intermédiaire.
La société jamahiriyyenne proscrit son monopole ainsi que son exploitation à des fins de subversion, de sectarisme, d'esprit partisan et de guerre fratricide.
11. La société jamahiriyyenne garantit le droit au travail... La société jamahiriyyenne est celle des associés et non pas celle des salariés. La propriété, fruit du labeur, est sacrée et protégée...
12. ... La terre n'est pas la propriété de personne. Chacun a le droit de l'exploiter et d'en tirer profit par le labeur, l'agriculture ou l'élevage, durant la vie, celles de ses héritiers, et dans la limite de son effort et de l'assouvissement de ses besoins.
13. Les membres de la société jamahiriyyenne sont libres de tout loyer. La maison appartient à celui qui l'habite...
- ...
15. L'enseignement et la connaissance sont des droits naturels de chacun. Tout individu a le droit de choisir son enseignement et la connaissance qui lui convient, sans contrainte ni orientation imposée.
- ...
18. Les membres de la société jamahiriyyenne protègent la Liberté. Ils la défendent partout dans le monde. Ils soutiennent les opprimés et incitent tous les peuples à faire face à l'injustice, l'oppression, l'exploitation et au colonialisme. Ils les encouragent à combattre l'impérialisme, le racisme et le fascisme conformément au principe de la lutte collective des peuples contre les ennemis de la Liberté.
19. La société jamahiriyyenne est une société de splendeur et d'épanouissement, elle garantit à chacun le droit de pensée, de création et d'innovation...
- ...
21. Les membres de la société jamahiriyyenne, hommes ou femmes, sont égaux dans tout ce qui est humain. La distinction des droits entre l'homme et la femme est une injustice flagrante que rien ne justifie.
Ils proclament que le mariage est une association équitable entre deux partenaires égaux. Nul ne peut conclure un contrat de mariage par contrainte, ni divorcer que par consentement mutuel ou par un jugement équitable.
Il est injuste de déposséder les enfants de leur mère, et la mère de son foyer.
22. Les membres de la société jamahiriyyenne considèrent les domestiques comme les esclaves des temps modernes, asservis par leur maître... Pour cette raison, la société jamahiriyyenne proscrit le recours à des domestiques dans les foyers. La maison doit être entretenue par ses propriétaires.
- ...
24. Les membres de la société jamahiriyyenne en appellent à la suppression des armes nucléaires, bactériologiques et chimiques ainsi que tout autre moyen d'extermination et de destruction massive.
25. Les membres de la société jamahiriyyenne s'engagent à protéger leur société ainsi que le système politique basé sur le pouvoir populaire...
26. Les membres de la société jamahiriyyenne s'engagent sur les bases de cette charte... Chacun a le droit de plaider en justice en vue d'une réparation de toutes atteintes aux droits et libertés qu'elle annonce.

27. Les membres de la société jamahiriyenne offrent au monde et avec fierté, le Livre Vert, guide et voie de l'émancipation pour l'acquisition de la Liberté.

Ils annoncent aux masses populaires l'avènement d'une ère nouvelle où seront abolis les régimes corrompus et extirpés toute trace de tyrannie et d'exploitations.

Le C.G.P. de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste

Fait à al-Baydha, le 28 Chawal 1397 du décès du Prophète, le 12 Assayf (juin) 1988.

III. - INDICATEURS STATISTIQUES

A. - Budget (en Dinars Libyens)

a) Prévisions du budget de fonctionnement pour l'exercice de l'année 1988

I. - LE COMITE POPULAIRE GENERAL	
1. - Comité populaire général	940 000
2. - Comité populaire de l'Office populaire du contrôle de l'Administration	6 760 000
4. - Caisse du Jihad	105 000
S/Total	7 805 000
II. - JUSTICE ET SURETE	
1. - Haute Cour de justice	850 000
2. - Comité général des affaires judiciaires	3 470 000
3. - Comité général de la sûreté	5 500 000
4. - Direction générale de la nationalité et des passeports	9 000 000
5. - Sécurité intérieure	6 000 000
6. - Sécurité extérieure	9 000 000
S/Total	33 820 000
III. - SECRETARIAT A LA SANTE	
1. - Secrétariat à la Santé	59 635 000
2. - Direction technique pour la défense de l'environnement	600 000
S/Total	60 235 000
IV. - SECRETARIAT A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
1. - Secrétariat à l'enseignement et à la recherche scientifique	7 200 000
2. - Service du matériel scolaire	12 000 000
3. - Service des Antiquités nationales	3 000 000
4. - Universités, centres de recherche et instituts supérieurs	64 000 000
5. - Comité olympique	2 000 000
S/Total	88 200 000
V. - SECRETARIAT AU PLAN	
1. - Secrétariat au plan	1 850 000
2. - Centre national de statistiques et de documentation	380 000
S/Total	2 230 000
VI. - SECRETARIAT A L'ECONOMIE ET AU COMMERCE EXTERIEUR	
1. - Secrétariat à l'économie et au commerce extérieur	800 000
2. - Direction du Tourisme et des foires	450 000
S/Total	1 250 000

VII. - SECRETARIAT A L'INDUSTRIE	
1. - Secrétariat à l'Industrie	730 000
2. - Centre des Recherches industrielles	800 000
S/Total	1 530 000
VIII. - SECRETARIAT AUX FINANCES	6 000 000
IX. - SECRETARIAT AUX COMMUNICATIONS ET AU TRANSPORT MARITIME	
1. - Secrétariat aux Communications au transport maritime	5 600 000
2. - Office de l'aviation civile et de la météorologie nationale	6 400 000
S/Total	12 000 000
X. - SECRETARIAT A LA FONCTION PUBLIQUE	1 450 000
XI. - SECRETARIAT A LA CULTURE ET A L'INFORMATION	
1. - Secrétariat à la culture, à l'information et à l'orientation révolutionnaire	22 000 000
2. - Direction de l'information extérieure	3 181 000
3. - Centre mondial d'études et de recherches du <i>Livre vert</i>	960 000
4. - Centre général des Radiodiffusions arabes	1 300 000
5. - Centre de documentation jamahirienne	500 000
S/Total	27 941 000
XII. - BUREAU POPULAIRE DES RELATIONS EXTERIEURES	18 500 000
XIII. - RICHESSE MARINE	900 000
XIV. - FORMATION PROFESSIONNELLE	900 000
XV. - MOBILISATION JAMAHIRIENNE ET ORIENTATION REVOLUTIONNAIRE	1 000 000
XVI. - CAISSE DE LA SECURITE SOCIALE	
1. - Caisse de la Sécurité Sociale	1 000 000
2. - Centres de Tripoli et de Benghazi	2 500 000
S/Total	3 500 000
XVII. - ENERGIE ET ELECTRICITE	
1. - Energie nucléaire	5 500 000
2. - Electricité	3 900 000
S/Total	9 400 000
XVIII. - COMITE GENERAL DE LA PRODUCTION AGRICOLE	
1. - Comité général de la production agricole	1 100 000
2. - Office des eaux et de la terre	1 650 000
3. - Centre de recherches agronomiques	1 750 000
S/Total	4 500 000
XIX. - DIVERS	52 839 000
XVII. - SOUTIEN	3 000 000
XVIII. - RESERVE	1 000 000
<hr/>	
TOTAL DES PREVISIONS DE L'ADMINISTRATION ET DES SECRETARIATS	338 000 000
TOTAL DES PREVISIONS DES COMITES POPULAIRES DE MUNICIPALITES	905 500 000
TOTAL GENERAL	1 243 500 000

Source : Loi n° 1/1988 portant publication du budget de fonctionnement de l'Etat pour l'exercice 1988. *J.R.* (18), 1.06.88 : 635-643.

b. - Détails des prévisions du budget de fonctionnement des Comités populaires de municipalités et des Comités catégoriels pour l'exercice de l'année 1988 (1)

1. - Municipalité de Tripoli	235 000 000
2. - Municipalité de Benghazi	120 000 000
3. - Municipalité de Sebha	33 000 000
4. - Municipalité de Tobrouk	23 000 000
5. - Municipalité du Jabal al-Akhdhar	98 000 000
6. - Municipalité du Golfe de Syrte	88 000 000
7. - Municipalité de Koufra	10 000 000
8. - Municipalité de Marqab	87 000 000
9. - Municipalité de Zâouiya	72 500 000
10. - Municipalité de Niqât al-Khams (Zouâra)	61 000 000
11. - Municipalité du Jabal al-Gharbi	50 000 000
12. - Municipalité de Ouâdi al-Hayât	16 000 000
13. - Municipalité de Morzouq	12 000 000
Total	905 500 000

Source : Loi N° 1/1988 portant publication du budget de fonctionnement de l'Etat pour l'exercice 1988. *J.R.* (18), 1.06.88 : 641.

c. - Prévisions des recettes budgétaires pour l'exercice de l'année 1988

- Impôt sur le revenu des personnes	170 000 000
- Impôt sur le revenu des entreprises	130 000 000
- Impôt sur le revenu agricole	30 000 000
- Timbres	90 000 000
- Taxes sur les lieux de loisirs	275 200
- Taxes sur les marchandises	210 000 000
- Taxes sur la production	59 000 000
- Taxes et enregistrement supplémentaires	11 000 000
TAXES SUR LES SERVICES	
- Taxes et enregistrement des services judiciaires	10 000 000
- Taxes et enregistrement des services de communications	
- Taxes diverses	25 000 000
	30 000 000
RECETTES DES SERVICES	
- Recettes des services de l'agriculture	10 000 000
- Recettes des services de la Police «milice populaire»	6 000 000
- Recettes des services de l'habitat	20 000 000

1 Ces chiffres sont identiques à ceux de l'année précédente.

— Recettes des services de la santé	15 000 000
— Recettes des perceptions douanières	10 000 000
— Recettes des services des municipalités	40 000 000
— Recettes diverses	35 550 000
— Secteur bancaire	120 000 000
— Secteur des assurances	10 000 000
— Participation de la Caisse de la Sécurité sociale aux frais de santé	30 000 000
— Participation du secteur public	25 000 000
— NOC	156 675 000
— Pétrochimie	177 800 000

Total **1 243 500 000**

Source : Loi N° 1/1988 portant publication du budget de fonctionnement de l'Etat pour l'exercice 1988. *J.R.* (18), 1.06.88 : 642.

d. — Prévisions des recettes des municipalités pour l'exercice de l'année 1988

1. — Comité pop. de la municipalité de Tripoli	252 000 000
2. — Comité pop. de la municipalité de Benghazi	120 000 000
3. — Comité pop. de la municipalité de Sebha	13 200 000
4. — Comité pop. de la municipalité de Tobrouk	10 350 000
5. — Comité pop. de la municipalité du Jabal al-Akhdhar	49 000 000
6. — Comité pop. de la municipalité du Golfe de Syrte	44 000 000
7. — Comité pop. de la municipalité de Koufra	1 000 000
8. — Comité pop. de la municipalité de Marqab	43 500 000
9. — Comité pop. de la municipalité de Zâouiya	39 875 000
10. — Comité pop. de la municipalité de Niqât al-Khams	24 400 000
11. — Comité pop. de la municipalité du Jabal al-Gharbf	17 500 000
12. — Comité pop. de la municipalité de Ouâdf al-Hayât	4 000 000
13. — Comité pop. de la municipalité de Morzouq	3 000 000

Total **621 825 000**

Source : Loi N° 1/1988 portant publication du budget de fonctionnement de l'Etat pour l'exercice 1988. *J.R.* (18), 1.06.88 : 643.

e. - Prévisions du budget d'équipement pour l'exercice de l'année 1988

Réforme agraire et bonification des terres agricoles	152 000 000
Industrie	240 000 000
Pétrole et gaz	70 000 000
Electricité	114 000 000
Energie (1)	25 000 000
Enseignement et recherche scientifique	120 000 000
Information et Affaires culturelles	8 000 000
Travail et Emploi	12 000 000
Santé	50 000 000
Sécurité sociale	6 000 000
Sports «jamahirien»	8 000 000
Logement	136 000 000
Travaux publics	196 000 000
Communications et Transport maritime	130 000 000
Economie	20 000 000
Plan	6 000 000
Développement régional	12 000 000
S/Total	1 305 000 000
Réserve	50 000 000
Total	1 355 000 000

Source : Loi N° 2/1988 portant publication du budget d'équipement de l'Etat pour l'exercice 1988. *J.R.* (18), 1.06.88 : 644-645.

(1) Nucléaire, car souvent dans les textes officiels on ne le précise pas.

(1) Nucléaire, car souvent dans les textes officiels on ne le précise pas.

B. - Effectifs des élèves de l'enseignement en Libye 1988-89

Municipalités		Primaire	Préparatoire	Secondaire			Ecoles normales	Instituts techniques	Ensemble des cycles
				Général	Technique	Ensemble			
Zaouiya	Garçons	36 935	14 745	5 453	1 130	6 583	1 881	1 162	61 306
	Filles	34 240	14 161	7 287	426	7 713	2 360	477	58 951
	Ensemble	71 175	28 906	12 740	1 556	14 296	4 241	1 639	120 257
Jabal al-Gharbī	Garçons	23 460	9 054	2 876	835	3 711	1 003	940	38 168
	Filles	20 552	6 326	1 932	704	2 636	1 700	194	31 408
	Ensemble	44 012	15 380	4 808	1 539	6 347	2 703	1 134	69 576
Niqat al-Khams	Garçons	23 184	8 516	2 208	936	3 144	531	1 619	36 994
	Filles	22 143	7 725	2 669	582	3 251	2 068	907	36 094
	Ensemble	45 327	16 241	4 877	1 518	6 395	2 599	2 526	73 088
Sebha	Garçons	15 822	5 988	1 500	447	1 947	889	1 073	25 719
	Filles	14 665	5 336	661	375	1 036	1 576	79	22 692
	Ensemble	30 487	11 324	2 161	822	2 983	2 465	1 152	48 411
Ouadi al-Hayāt	Garçons	2 911	353	100	219	319	207	0	3 790
	Filles	2 715	283	27	93	120	65	0	3 183
	Ensemble	5 626	636	127	312	439	272	0	6 973
Morzouq	Garçons	5 219	1 994	417	110	527	188	48	7 976
	Filles	4 712	1 957	341	186	527	554	152	7 902
	Ensemble	9 931	3 951	758	296	1 054	742	200	15 878
al-Batnān (Tobrouk)	Garçons	12 598	4 070	1 052	279	1 331	533	390	18 922
	Filles	12 254	4 166	788	647	1 435	912	0	18 767
	Ensemble	24 852	8 236	1 840	926	2 766	1 445	390	37 689
al-Jabal al-Akhdhar	Garçons	37 310	13 138	3 961	303	4 264	1 665	2 168	58 545
	Filles	34 131	13 096	5 919	860	6 779	2 095	439	56 540
	Ensemble	71 441	26 234	9 880	1 163	11 043	3 760	2 607	115 085

Municipalités		Primaire	Préparatoire	Secondaire			Ecoles normales	Instituts techniques	Ensemble des cycles
				Général	Technique	Ensemble			
Benghazi	Garçons	58 457	24 755	6 846	1 745	8 591	808	2 258	94 869
	Filles	54 600	23 645	8 527	1 809	10 336	2 350	724	91 655
	Ensemble	113 057	48 400	15 373	3 554	18 927	3 158	2 982	186 524
Khalij Sirt	Garçons	48 554	5 521	2 245	682	2 927	593	225	57 820
	Filles	41 958	4 353	2 209	306	2 515	1 498	0	50 324
	Ensemble	90 512	9 874	4 454	988	5 442	2 091	225	108 144
Koufra	Garçons	3 644	884	243	0	243	150	0	4 921
	Filles	3 212	611	0	0	0	167	0	3 990
	Ensemble	6 856	1 495	243	0	243	317	0	8 911
al-Marqab	Garçons	48 905	19 316	963	1 165	2 128	336	1 780	72 465
	Filles	40 153	7 445	91	201	292	282	106	42 278
	Ensemble	89 058	26 761	1 054	1 366	2 420	618	1 886	120 743
Tripoli	Garçons	115 847	46 884	15 019	1 050	16 069	2 629	9 892	191 321
	Filles	107 375	43 391	14 834	2 504	17 338	4 317	2 532	174 953
	Ensemble	223 222	90 275	29 853	3 554	33 407	6 946	12 424	366 274
ENSEMBLE	Garçons	432 846	155 218	42 883	8 901	51 784	11 413	21 555	672 816
	Filles	392 710	132 495	45 285	8 693	53 978	19 944	5 610	604 737
	Ensemble	825 556	287 713	88 168	17 594	105 762	31 357	27 165	1 277 553

C. - Effectifs des enseignants en Libye 1988-89

Municipalités		Primaire	Préparatoire	Secondaire			Ecoles normales	Instituts techniques	Ensemble des cycles
				Général	Technique	Ensemble			
Zaouiya	Hommes	1 833	1 303	637	63	700	274	98	4 208
	Femmes	4 549	2 151	153	1	154	56	24	6 934
	Ensemble	6 382	3 454	790	64	854	330	122	11 142
Jabal al-Gharbí	Hommes	1 789	940	356	0	356	170	101	3 356
	Femmes	1 720	705	47	0	47	20	12	2 504
	Ensemble	3 509	1 645	403	0	403	190	113	5 860
Niqat al-Khams	Hommes	1 399	897	361	66	427	157	83	2 963
	Femmes	2 334	838	36	6	42	48	24	3 286
	Ensemble	3 733	1 735	397	72	469	205	107	6 249
Sebha	Hommes	500	352	211	69	280	83	129	1 344
	Femmes	927	231	34	15	49	19	3	1 229
	Ensemble	1 427	583	245	84	329	102	132	2 573
Ouadi al-Hayát	Hommes	221	38	13	19	32	26	0	317
	Femmes	122	7	0	2	2	0	0	131
	Ensemble	343	45	13	21	34	26	0	448
Morzouq	Hommes	242	224	72	16	88	59	16	629
	Femmes	530	38	0	5	5	2	5	580
	Ensemble	772	262	72	21	93	61	21	1 209
al-Batnán (Tobrouk)	Hommes	506	382	118	0	118	93	27	1 126
	Femmes	756	240	17	0	17	14	0	1 027
	Ensemble	1 262	622	135	0	135	107	27	2 153
al-Jabal al-Akhdhar	Hommes	1 929	1 198	441	41	482	276	123	4 008
	Femmes	3 523	867	157	8	165	52	24	4 631
	Ensemble	5 452	2 065	598	49	647	328	147	8 639

Municipalités		Primaire	Préparatoire	Secondaire			Ecoles normales	Instituts techniques	Ensemble des cycles
				Général	Technique	Ensemble			
Benghazi	Hommes	1 029	1 092	609	197	806	119	237	3 283
	Femmes	3 703	1 277	196	49	245	40	29	5 294
	Ensemble	4 732	2 369	805	246	1 051	159	266	8 577
Klaliy Sirt	Hommes	2 232	426	204	41	245	118	4	3 025
	Femmes	1 280	299	33	0	33	20	0	1 632
	Ensemble	3 512	725	237	41	278	138	4	4 657
Koufra	Hommes	199	85	25	0	25	23	0	332
	Femmes	96	18	0	0	0	0	0	114
	Ensemble	295	103	25	0	25	23	0	446
al-Marqab	Hommes	3 945	1 575	340	79	419	374	285	6 598
	Femmes	1 234	187	0	14	14	57	16	1 508
	Ensemble	5 179	1 762	340	93	433	431	301	8 106
Tripoli	Hommes	2 939	2 767	1 232	144	1 376	458	558	8 098
	Femmes	10 776	3 875	815	102	917	207	144	15 910
	Ensemble	13 715	6 642	2 047	246	2 293	665	702	24 017
ENSEMBLE	Hommes	18 763	11 279	4 619	735	5 354	2 230	1 661	39 287
	Femmes	31 550	10 733	1 488	202	1 690	535	281	44 789
	Ensemble	50 313	22 012	6 107	937	7 044	2 765	1 942	84 076